

SAC-160830

UNIVERSITÉ DE MONCTON

240^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2016

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

EDMUNDSTON * MONCTON * SHIPPAGAN

**PRÉSENCES :**MEMBRES

Hector Adégbidi, professeur	Edmundston	François Renaud, professeur	Moncton
Julie Arsenault, professeure	Moncton	Marthe Robichaud, doyenne <i>par intérim</i>	Shippagan
Claudine Auger, professeure	Shippagan	Denis Roy, professeur	Moncton
Slimane Belbraouet, directeur	Moncton	Gilles C. Roy, doyen	Moncton
Nicolette Belliveau, étudiante	Moncton	André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	U de M
Paul-Émile Bourque, doyen	Moncton	Céline Surette, professeure	Moncton
Marthe Brideau, bibliothécaire en chef	Moncton	Raymond Théberge, recteur et vice-chancelier	U de M
Andrea Cabajsky, professeure	Moncton	Jean-François Thibault, doyen	Moncton
Anne Charron, professeure	Edmundston		
Olivier Clarisse, professeur	Moncton		
Mélissa Comeau, étudiante	Shippagan		
Marianne Cormier, doyenne	Moncton		
Lacina Coulibaly, professeur	Edmundston		
Étienne Dako, professeur	Moncton		
Sébastien Deschênes, professeur	Moncton		
Fernand de Varennes, doyen	Moncton		
Lise Dubois, doyenne	U de M		
Pierrette Fortin, doyenne	Edmundston		
Mathieu Lang, professeur	Moncton		
Gabriel Laplante, professeur	Moncton		
Caroline P. LeBlanc, professeure	Moncton		
Francis LeBlanc, doyen	Moncton		
Monique Levesque, professeure	Moncton		
Gervais Mbarga, professeur	Moncton		
Blanca Navarro Pardiñas, professeure	Edmundston		
Nathalie Parent, bibliothécaire	Moncton		
Guillaume Pelletier, étudiant	Moncton		

OBSERVATRICES ET OBSERVATEURS

Marc Angers, directeur des communications, relations publiques et marketing	U de M
Lynne Castonguay, secrétaire générale	U de M
Jacques Paul Couturier, vice- recteur	Edmundston
Pierre-Marcel Desjardins, président d'assemblée	Moncton
Sylvie Doiron, secrétaire d'assemblée	Moncton
Teréz Rétfalvi, professeure retraîtée	Moncton
Jean-François Richard, vice- recteur adjoint à l'enseignement	U de M
Pascal Robichaud, registraire	Moncton
Sid-Ahmed Selouani, vice- recteur	Shippagan

ABSENCES MOTIVÉES : Chantale R. Brun, Omer Chouinard, Yahia Djaoued, Jean-Jacques Doucet, Daisy Mercure et Firas Salti

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

TABLE DES MATIÈRES

		Page
1.	OUVERTURE.....	4
2.	PRÉSIDENTE D'ASSEMBLÉE	4
3.	CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
4.	VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE.....	4
5.	CORRESPONDANCE	4
6.	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
7.	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-160506.....	5
8.	AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL	5
	8.1. (7.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements.....	5
	8.2. (7.2) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32	5
	8.3. (7.3) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)	5
	8.4. Autres.....	5
9.	RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE	5
	9.1. Comité d'appel du Sénat académique	5
	9.2. Comité d'attestation d'études.....	6
	9.3. Comité des programmes.....	6
	9.4. Conseil de la langue française.....	6
10.	RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE.....	6
11.	RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES.....	8
12.	NOMINATIONS	8
	12.1. Comité conjoint de la planification	8
	12.2. Comité des programmes.....	8
	12.3. Comité d'appel du Sénat académique.....	9
	12.4. Comité d'attestation d'études.....	9
13.	RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION	10
	13.1. Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires	10
	13.2. Évaluation du programme de Maîtrise en sciences appliquées	12
	13.3. Création de la Mineure en journalisme	12
	13.4. Création de la Mineure en relations publiques	13
14.	RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES.....	13
	14.0. Création du sigle ACAD	13
	14.1. Reconfiguration du Baccalauréat ès sciences multidisciplinaire	13
	14.2. Projet de règlement 1.12, 8.11 et 10.7 – Encadrement des étudiantes et des étudiants en difficulté académique.....	13
	14.3. Abolition de certificats à la FSSSC	13
	14.4. Autoportance de la Mineure en physique	14
	14.5. Résolutions transmises à titre d'information	14
15.	CALENDRIER DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE.....	14
16.	RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER	14
17.	STATISTIQUES D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS.....	14
18.	SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-160611 ET CGV-160823	14
19.	AFFAIRES NOUVELLES.....	14
20.	PROCHAINE RÉUNION	14
21.	CLÔTURE.....	15

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	Page
ANNEXE 1 : Transcription.....	16
ANNEXE 2 : Enregistrement.....	64
ANNEXE 3 : Documents	65
Document A : Lettre de l'ABPPRUM datée du 16 août 2016.....	A(1-3)
Document B : Ordre du jour adopté	B(1-2)
Document C : Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique.....	C(1-2)
Document D : Rapport annuel du Comité d'attestation d'études	D(1-8)
Document E : Rapport annuel du Comité des programmes	E(1-11)
Document F : Rapport annuel du Conseil de la langue française	F(1-4)
Document G : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche ...	G(1-36)
Document H : Présentation PowerPoint du rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche	H(1-37)
Document I : Rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	I(1-9)
Document J : Nominations.....	J(1-9)
Document K : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	K(1)
Document L : Rapport du Comité des programmes (rubrique 14.0)	L(1-2)
Document M : Rapport du Comité des programmes (rubrique 14.1 à 14.5)	M(1-52)
Document N : Calendrier des réunions 2016-2017	N(1)

- * Le Secrétariat général (SG) fait parvenir aux membres du Sénat académique les documents pertinents à l'ordre du jour qui sont adressés au président du Sénat académique ou au Secrétariat général et ceux que les membres du Sénat académique lui demandent expressément de distribuer. Seuls les documents acheminés aux membres par le SG sont placés en annexes du procès-verbal.

Nota bene :

- 1) La présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. Le procès-verbal et les annexes peuvent être consultés sur le site Web à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>.
- 2) L'enregistrement de la séance est déposé au Service des archives de l'Université de Moncton.
- 3) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

1. OUVERTURE

8 h 30 : Le recteur et vice-chancelier souhaite la bienvenue à toutes et à tous, constate le quorum et déclare la réunion ouverte.

2. PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Le recteur et vice-chancelier, Raymond Théberge, explique que, annuellement, le Sénat nomme un président d'assemblée. Il présente la candidature de monsieur Pierre-Marcel Desjardins, directeur de l'École de hautes études publiques de l'Université de Moncton.

La proposition suivante est mise aux voix :

R : 01-SAC-160830

Francis LeBlanc, appuyé par Gilles Roy, propose :

*« Que **Pierre-Marcel Desjardins** soit nommé président d'assemblée du Sénat académique pour la réunion du 30 août 2016. »*

Vote sur R01

unanime

ADOPTÉE

Le président d'assemblée fait son entrée dans la salle, souhaite la bienvenue à toutes et à tous et remercie les membres du Sénat académique pour la confiance manifestée à son égard.

Il souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Sénat académique, soit : Julie Arsenault, professeure à la Faculté des arts et des sciences sociales; Claudine Auger, professeure au Campus de Shippagan; Slimane Belbraouet, directeur de l'École des sciences des aliments, de nutrition et d'études familiales; Chantale R. Brun, directrice de l'École de kinésiologie; Omer Chouinard, professeur à la Faculté des arts et des sciences sociales; Sébastien Deschênes, doyen de la Faculté d'administration; Gabriel Laplante, professeur à la Faculté d'ingénierie; Monique Levesque, professeure à la Faculté d'administration; Denis Roy, professeur à la Faculté de droit; et Jean-François Thibault, doyen de la Faculté des arts et des sciences sociales.

Il nomme les personnes excusées et nomme Marc Angers et Jean-François Richard scrutateurs. L'heure de clôture de la réunion est fixée à 16 h 30.

En raison du grand nombre de nouveaux membres au Sénat académique, la secrétaire générale fait un bref survol des procédures des assemblées délibérantes.

3. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La secrétaire générale confirme la régularité de la convocation.

4. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle selon la secrétaire générale.

5. CORRESPONDANCE

Voir le Document A, p. 1-3

Lettre de l'Association des bibliothécaires, professeures et professeurs retraités de l'Université de Moncton, datée du 16 août 2016, adressée à monsieur Raymond Théberge, président du Sénat académique. Le traitement de cette correspondance est reporté à la prochaine réunion du Sénat académique.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document B, p. 1-2

R : 02-SAC-160830

Andrea Cabajsky, appuyée par Sébastien Deschênes, propose :

« Que l'ordre du jour SAC-160830 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R02

unanime

ADOPTÉE

7. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SAC-160506

R : 03-SAC-160830

Blanca Navarro Pardiñas, appuyée par Lise Dubois, propose :

« Que le procès-verbal SAC-160506 soit adopté tel qu'il a été présenté. »

Vote sur R03

Pour 29

Contre 1

ADOPTÉE

8. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

8.1. (7.1) Composition du collège électoral et uniformisation des Statuts et règlements

La secrétaire générale indique que madame Odette Snow, ancienne doyenne de la Faculté de droit, a déposé son rapport au Secrétariat général au cours de l'été. Une étude du rapport est en cours. Le travail avance bien et le rapport final sera déposé au Sénat académique en novembre 2016.

8.2. (7.2) Modification aux règlements de cycle supérieur 22.2, 31 et 32

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que le travail est en cours à la Faculté des études supérieures et de la recherche. Le dossier sera réacheminé au Sénat académique dès que possible.

8.3. (7.3) Projet de règlement sur le plan de cours (études supérieures)

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche indique que le travail est en cours à la Faculté des études supérieures et de la recherche. Le dossier sera réacheminé au Sénat académique dès que possible.

8.4. Autres

Aucun point n'est soulevé.

9. RAPPORTS ANNUELS DES COMITÉS PERMANENTS DU SÉNAT ACADÉMIQUE

9.1. Comité d'appel du Sénat académique

Voir le Document C, p. 1-2

La secrétaire générale présente le rapport du Comité d'appel au Sénat académique. Durant la période du 1^{er} septembre 2015 au 30 juin 2016, le Comité s'est réuni à trois reprises pour entendre le grief de trois différents étudiants, dont deux du Campus de Moncton et un du Campus d'Edmundston. Elle indique ensuite le nom des membres du Comité pour la période couverte.

Le rapport annuel sera déposé sur le site internet du Sénat académique.

Aucune question n'est soulevée.

9.2. **Comité d'attestation d'études**

Voir le Document D, p. 1-8

La présidente du Comité d'attestation d'études, Lynne Castonguay, présente le rapport annuel du Comité. Elle indique que le Comité a sanctionné 1020 diplômes au cours de l'année universitaire 2015-2016. Le Comité a tenu dix réunions au cours de la dernière année.

Le rapport annuel contient plusieurs données institutionnelles, notamment la répartition des diplômes par faculté et cycles d'études, la répartition des diplômes par faculté et campus, la distribution des types de diplômes par campus, et les diplômes par programme et par campus.

Le rapport annuel sera déposé sur le site internet du Sénat académique.

Aucune question n'est soulevée.

9.3. **Comité des programmes**

Voir le Document E, p. 1-11

Le président du Comité des programmes, André Samson, présente le rapport annuel du Comité. Le Comité des programmes s'est réuni à neuf reprises au cours de l'année universitaire. Le projet de la reconfiguration des programmes a été discuté à toutes les réunions. Vingt-huit programmes ont été reconfigurés à la Faculté des sciences et onze à la Faculté des sciences de l'éducation. Ces trente-neuf programmes seront lancés en septembre 2016. En pourcentage, on note que 86,5 % des programmes ciblés ont été reconfigurés, 10,6 % ont été abolis et 2,8 % sont à l'étude.

Par ailleurs, le Comité des programmes a étudié 69 documents relatifs à 58 dossiers au cours de la dernière année. Quarante-six dossiers sont complétés et douze dossiers sont en cours. Au sujet de la création, de la modification et de l'abolition de cours, on compte 210 nouveaux cours, 102 cours modifiés et 244 cours abolis.

Les procès-verbaux du Comité des programmes sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.umoncton.ca/cpr/node/31.

Le rapport annuel sera déposé sur le site internet du Sénat académique.

Aucune question n'est soulevée.

9.4. **Conseil de la langue française**

Voir le Document F, p. 1-4

Le président du Conseil de la langue française présente à l'aide de diapositives électroniques son rapport annuel pour l'année 2015-2016.

Au cours de l'année, le Conseil de la langue française a tenu des réunions ordinaires et extraordinaires pour traiter des questions de la politique linguistique, de l'examen de plaintes, des questions d'exemption et des questions d'information.

Aucune question n'est soulevée.

10. **RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE**

Voir le Document G, p. 1-36 et le Document H, p. 1-37

André Samson, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, présente le rapport annuel 2015-2016 du vice-rectorat. Le rapport annuel contient quatre volets, notamment les activités relatives à l'enseignement, les activités relatives à la recherche, les services et les bureaux rattachés au VRER, et les objectifs prioritaires pour 2016-2017.

Monsieur Samson invite les membres du Sénat académique à lire les 43 rapports annuels des unités qui relèvent du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche. Ceux-ci sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/enbref/node/28>.

10. RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE (suite)

À l'aide de diapositives électroniques, monsieur Samson a attiré l'attention des membres sur la population étudiante, le corps professoral, les programmes et les cours, les activités de recherche-développement-crédation-innovation, les centres, les chaires de recherche, les instituts, le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC) et le Registrariat.

L'ensemble de la discussion se trouve dans la transcription du Sénat académique.

Pendant la discussion, des questions ont été soulevées par rapport au projet de la planification académique. La discussion porte sur la nature des consultations. Le Sénat académique discute de la possibilité d'ouvrir les consultations à d'autres groupements.

Les propositions suivantes sont mises aux voix.

R : 04-SAC-160830

Étienne Dako, appuyé par Céline Surette, propose :

« Que l'on modifie l'ordre du jour du Sénat académique afin de recevoir une proposition qui sera acheminée à une instance. »

Note : Vote de 2/3 des voix s'avère nécessaire

Vote sur R04	Pour 26	Contre 9	ADOPTÉE
--------------	---------	----------	---------

R : 05-SAC-160830

Olivier Clarisse, appuyé par Fernand de Varennes, propose :

« Que la consultation sur la planification académique soit élargie et qu'elle comprenne une rétroaction des unités académiques, des associations étudiantes et de la société civile étant entendu que les résultats de cette consultation devront être discutés et débattus ultérieurement au Sénat académique. »

Amendement

R : 06-SAC-160830

Slimane Belbraouet, appuyé par Caroline LeBlanc, propose :

« Que l'on ajoute à la proposition principale : « ...et que le suivi soit assuré par le président du Sénat académique ». »

Vote sur R06	Pour 26	Contre 9	ADOPTÉE
--------------	---------	----------	---------

Vote sur R05 (amendée)	Pour 22	Contre 13	ADOPTÉE
------------------------	---------	-----------	---------

La résolution R05 (amendée), au complet, se lit comme suit :

« Que la consultation sur la planification académique soit élargie et qu'elle comprenne une rétroaction des unités académiques, des associations étudiantes et de la société civile étant entendu que les résultats de cette consultation devront être discutés et débattus ultérieurement au Sénat académique et que le suivi soit assuré par le président du Sénat académique. »

11. **RAPPORT ANNUEL DU VICE-RECTORAT AUX AFFAIRES ÉTUDIANTES ET INTERNATIONALES**

Voir le Document I, p. 1-9

Le recteur et vice-chancelier invite les membres du Sénat académique à prendre connaissance du rapport annuel 2015-2016 du vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales. Le rapport annuel contient quatre volets, notamment le vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales, les services aux étudiantes et étudiants (SAÉE), le Programme d'appui à la réussite aux études (PARÉ), et le Bureau des relations internationales (BRI).

Le rapport annuel sera déposé sur le site internet du Sénat académique.

12. **NOMINATIONS**

Voir le Document J, p. 1-9

12.1. **Comité conjoint de la planification**

R : 07-SAC-160830

Mises en candidature :

Marthe Robichaud	Proposée par Claudine Auger
Pierrette Fortin	Proposée par Lacina Coulibaly
Jean-François Thibault	Proposé par Céline Surette

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Marc Angers et Jean-François Richard

Jean-François Thibault est élu membre du Comité conjoint de la planification.

12.2. **Comité des programmes**

R : 08-SAC-160830

Mises en candidature :

Blanca Navarro Pardiñas	Proposée François Renaud
Jean-François Thibault	Proposé par Andrea Cabajsky
Olivier Clarisse	Proposé par Caroline LeBlanc
Monique Levesque	Proposée par Gilles Roy
Gabriel Laplante (Celui-ci refuse)	Proposé par Olivier Clarisse

Vote par scrutin secret

Le président nomme deux scrutateurs : Pascal Robichaud et Teréz Rétfalvi.

Scrutateurs : Pascal Robichaud et Teréz Rétfalvi

Olivier Clarisse et **Jean-François Thibault** sont élus membres du Comité des programmes.

12.4. **Comité d'attestation d'études** (suite)

Professeure suppléante, professeur suppléant

R : 14-SAC-160830

Mises en candidature :

Lacina Coulibaly

Proposé par Étienne Dako

Julie Arsenault

Proposée par Gervais Mbarga

Vote par scrutin secret

Scrutateurs : Marc Angers et Jean-François Richard

Julie Arsenault est élue membre (professeure suppléante) du Comité d'attestation d'études.

R : 15-SAC-160830

Mathieu Lang, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« *Que tous les bulletins de vote soient détruits.* »

Vote sur R15

Pour 34

Contre 1

ADOPTÉE

13. **RAPPORT DU COMITÉ CONJOINT DE LA PLANIFICATION**

Voir le Document K, p. 1

13.1. **Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires**

R : 16-SAC-160830

André Samson, appuyé par Sébastien Deschênes, propose :

« *Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :*

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté voit à la restructuration des trois programmes de M.B.A. incluant l'uniformisation des crédits et la révision des cours obligatoires et optionnels afin d'en arriver à une formation « professionnalisante » plus souple, pertinente et cohérente.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté mette sur pied un comité de révision des trois programmes de M.B.A. ayant comme mandat de revoir sa structure, son contenu et ses modes de livraison à la lumière du présent rapport.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté soit plus proactive quant à la diffusion de la politique institutionnelle relative à la reconnaissance des acquis, particulièrement pour les étudiantes et les étudiants admis aux programmes de M.B.A. qui possèdent une formation ou une expérience initiale en administration des affaires.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté révise et modifie les plans de cours en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton (Répertoire universitaire).

13.1. **Évaluation des programmes de Maîtrise en administration des affaires** (suite)

R : 16-SAC-160830 (suite)

RECOMMANDATION 5

Que la Faculté considère l'ajout des cours ADRH6224 Leadership mobilisateur et ADMI6217 Gestion de projet à la liste des cours obligatoires des trois programmes de M.B.A. (temps plein, coopératif et à temps partiel).

RECOMMANDATION 6

Que la Faculté examine l'essence de l'intégration du cours (objectifs, travail majeur) ADMI6999 Projet d'intégration dans le cours ADMN6211 Gestion stratégique afin de mieux encadrer l'intégration des connaissances acquises et des compétences développées dans le cadre des programmes de M.B.A.

RECOMMANDATION 7

À la suite de l'examen de la recommandation 6, que la Faculté examine l'abolition du cours ADMI6999 Projet d'intégration le cas échéant.

RECOMMANDATION 8

Que la Faculté ajoute diverses initiatives et activités pédagogiques permettant de tisser davantage de liens entre les programmes de M.B.A. à temps plein et à temps partiel et le milieu des affaires.

RECOMMANDATION 9

Que la Faculté fasse appel à l'alUMni du programme afin de recruter des personnes issues du milieu des affaires qui pourraient apporter une dimension pratique au programme et qui posséderaient un intérêt pour l'offre de cours médiatisés.

RECOMMANDATION 10

Que la Faculté limite la durée du mandat de direction de programme et de membre du Comité d'études supérieures (CES) des programmes de M.B.A. à une période de deux ans et que les personnes qui siègent à ces postes soient limitées à deux mandats consécutifs.

RECOMMANDATION 11

Que la Faculté fasse un sondage auprès des éventuels employeurs au niveau des attentes et des compétences recherchées chez les personnes diplômées d'un M.B.A. et que les résultats de ce sondage alimentent la réflexion du comité de révision (voir recommandation 2) afin d'assurer un meilleur arrimage avec la réalité du milieu des affaires.

RECOMMANDATION 12

Que, dans une perspective d'amélioration continue, les responsables des programmes de M.B.A. encouragent l'utilisation de l'évaluation formative de l'enseignement auprès de ses professeures, professeurs, chargées et chargés de cours.

RECOMMANDATION 13

Que, dans les limites de ses ressources financières, la Faculté instaure un service de mentorat aux programmes de M.B.A. afin d'assurer une meilleure intégration et un meilleur taux de réussite chez les étudiantes et les étudiants.

RECOMMANDATION 14

Que la Faculté, en collaboration avec le Bureau de l'enseignement coopératif (BEC), voit au développement d'ateliers de préparation aux stages qui soient adaptés aux réalités de ce type de stages et aux besoins des étudiantes et des étudiants. »

Vote sur R16

unanime

ADOPTÉE

13.2. **Évaluation du programme de Maîtrise en sciences appliquées**

R : 17-SAC-160830

André Samson, appuyé par Gilles Roy, propose :

« Que le Sénat académique adopte les recommandations suivantes :

RECOMMANDATION 1

Que la Faculté d'ingénierie examine les contenus de cours en méthodologie aux études supérieures à la lumière des commentaires des évaluateurs.

RECOMMANDATION 2

Que la Faculté considère d'ajouter aux exigences du programme la préparation d'un plan de formation devant être déposé au CES à la fin de la première session d'inscription. Ce plan serait préparé par la directrice ou le directeur de thèse en collaboration avec l'étudiante ou l'étudiant et expliciterait, entre autres, la thématique du projet de thèse, le type d'encadrement convenu et un échéancier quant à l'avancement des travaux.

RECOMMANDATION 3

Que la Faculté, en collaboration avec la FESR, considère de modifier le Rapport annuel d'avancement de l'étudiante ou de l'étudiant de 2^e cycle afin d'en faire un rapport produit deux fois par année.

RECOMMANDATION 4

Que la Faculté ajoute aux règlements particuliers de la M.Sc.A. la possibilité d'être admis après une propédeutique et qu'elle établisse les paramètres d'une telle propédeutique.

RECOMMANDATION 5

Que la Faculté d'ingénierie révise et modifie les plans de cours du programme en définissant plus clairement les cibles de l'apprentissage étudiant (objectifs généraux et spécifiques) et qu'on s'assure d'insérer les autres composantes essentielles du plan de cours telles que précisées dans l'Énoncé des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants de l'Université de Moncton (Répertoire universitaire).

RECOMMANDATION 6

Que la Faculté examine les moyens de mieux exploiter son réseau d'employeurs et d'anciens diplômés et diplômées dans le but d'élargir les possibilités de stages et de projets de recherche appliquée en partenariat avec des entreprises. »

Vote sur R17

Pour 34

Contre 1

ADOPTÉE

13.3. **Création de la Mineure en journalisme**

R : 18-SAC-160830

André Samson, appuyé par Gervais Mbarga, propose :

« Que le Sénat académique accepte la création de la Mineure en journalisme. »

Vote sur R18

unanime

ADOPTÉE

14.4. **Autoportance de la Mineure en physique**

R : 24-SAC-160830

André Samson, appuyé par Francis LeBlanc, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées à la Mineure en physique. »

Vote sur R24

unanime

ADOPTÉE

14.5. **Résolutions transmises à titre d'information**

Voir page 51 – Document M : Rapport du Comité des programmes

15. **CALENDRIER DES RÉUNIONS DU SÉNAT ACADÉMIQUE**

Voir le Document N, p. 1

R : 25-SAC-160830

Raymond Théberge, appuyé par Gilles Roy, propose :

« Que le Sénat académique accepte les modifications proposées au calendrier des réunions pour les dates des réunions du Sénat académique et du Bureau de direction du Sénat académique. »

Vote sur R25

unanime

ADOPTÉE

16. **RAPPORT DU RECTEUR ET VICE-CHANCELIER**

Le recteur et vice-chancelier indique qu'il y a plusieurs dossiers importants en cours, notamment des projets d'infrastructure d'envergure qui retiennent l'attention comme le nouveau Centre de médecine de précision. Par ailleurs, il explique que le Conseil des gouverneurs a décidé qu'une campagne de levée de fonds sera lancée prochainement.

D'autres dossiers comme la restructuration des services relevant des Affaires étudiantes et internationales retiennent beaucoup d'attention. De plus, il mentionne qu'une étude sur l'impact économique de l'Université de Moncton est en cours.

Enfin, il mentionne que le Groupement international des secrétaires généraux des universités francophones (GISGUF) a tenu son XX^e Colloque international au Campus de Moncton, ce qui a donné une belle visibilité à l'Université.

17. **STATISTIQUES D'ADMISSIONS ET STATISTIQUES PRÉLIMINAIRES DES INSCRIPTIONS**

Le registraire indique que, en date du 22 août 2015, les admissions pour la rentrée 2015 s'élèvent à 4437 demandes, soit 3577 au Campus de Moncton, 518 au Campus d'Edmundston et 242 au Campus de Shippagan.

18. **SUIVI DES RÉUNIONS DU CONSEIL DES GOUVERNEURS CGV-160611 ET CGV-160823**

Aucune question n'est soulevée.

19. **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune

20. **PROCHAINE RÉUNION**

La prochaine réunion du Sénat académique aura lieu le vendredi 4 novembre 2016 à 8 h 30.

21. CLÔTURE

La séance est levée à 14 h 40.

Contresigné le _____

Raymond Théberge, président

Lynne Castonguay

Lynne Castonguay, secrétaire générale

SAC-160830

ANNEXE 1

Transcription de la 240^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2016

Disponible sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>

Transcription préparée par

**Suzanne Beaulieu
PRO DOCUMENTS
Dieppe (Nouveau-Brunswick)**

SAC-160830

ANNEXE 2

Enregistrement de la 240^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2016

Enregistrement déposé aux

Services des archives de l'Université de Moncton

Séance enregistrée par

**Réjean Kenny
Direction générale des technologies
Université de Moncton**

SAC-160830

ANNEXE 3

Documents de la 240^e séance

du

SÉNAT ACADÉMIQUE

Le 30 août 2016

Document A : Lettre de l'ABPPRUM datée du 16 août 2016	A(1-3)
Document B : Ordre du jour adopté	B(1-2)
Document C : Rapport annuel du Comité d'appel du Sénat académique	C(1-2)
Document D : Rapport annuel du Comité d'attestation d'études	D(1-8)
Document E : Rapport annuel du Comité des programmes	E(1-11)
Document F : Rapport annuel du Conseil de la langue française	F(1-4)
Document G : Rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	G(1-36)
Document H : Présentation PowerPoint du rapport annuel du Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche.....	H(1-37)
Document I : Rapport annuel du Vice-rectorat aux affaires étudiantes et internationales	I(1-9)
Document J : Nominations	J(1-9)
Document K : Rapport du Comité conjoint de la planification.....	K(1)
Document L : Rapport du Comité des programmes (rubrique 14.0)	L(1-2)
Document M : Rapport du Comité des programmes (rubrique 14.1 à 14.5)	M(1-52)
Document N : Calendrier des réunions 2016-2017.....	N(1)

Documents déposés sur le portail :

<http://www.umoncton.ca/enbref/node/46>